



BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°T024/2020/BVMAC/DG

AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL ET PAIEMENT DES INTÉRÊTS « EOG 6,5% net 2017-2022 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que le Ministère de L'Economie et de la Relance du Gabon, émetteur de la valeur « **EOG 6,5% net 2017-2022** », procèdera le 4 décembre 2020, au remboursement du capital à hauteur de **F CFA 32 846 882 500** (trente-deux milliards huit cent quarante-six millions huit cent quatre-vingt-deux mille cinq cent) et à la mise en paiement des intérêts pour un montant de **F CFA 6 405 142 088** (six milliards quatre cent cinq millions cent quarante-deux mille quatre-vingt-huit), pour le compte de l'échéance du 4 décembre 2020.

Le coupon net à percevoir par obligation s'élève à **F CFA 2 987,5** (soit FCFA 2 500 au titre de l'amortissement du principal et F CFA 487,5 pour les intérêts). Les opérations d'encaissement débiteront le **lundi 7 décembre 2020** auprès des guichets des Sociétés de Bourse.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale.

Fait à Douala, le 23 novembre 2020. *EM PB*

Le Directeur Général,



Jean Claude NGBWA